

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
  - Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
  - La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
  - L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothésiste :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

clamation	: contact@mupras.com
use en charge	: pec@mupras.com
adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

S'engage à garantir le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03021

Société : RAM

33901

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BELHAJ

EL Housnia

Date de naissance : 01/07/1958

Adresse : RUE BEN YOUSSEF

Tél. : 06 26 88 75 40

Total des frais engagés : 150 + 728 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr HASSAN CHEFFI  
Médecin Généraliste  
Rue 23, N° 69, Hay El Oods en Face  
Mosquée Fatima Zahra - Sidi Benouss  
CASABLANCA - Tél. : 022.73.78.51

Date de consultation : 4/07/2020

Nom et prénom du malade : BELHAJ Zahra

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : GR

Le : 09/07/2020

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
4/07/20			150DH	DR HASSAN CHEFF Medecin Généraliste N° 69, Hay El Qods en fad Rue 23 Fallma Chouara BLANCA Sidi Benhoussein - Casablanca Tel.: 022.73.78.51

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE FOUADIK EL JAMALI MOHAMMED TAUFIK 73, Bd Al Fouadik, Hay Al Qods, C.C EL Qods Sidi Benhoussein - Casablanca Tel.: 022.73.78.51	04/07/20	728,50

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

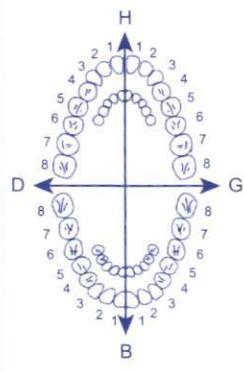
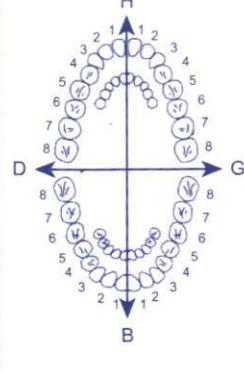
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
<b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b>				
<b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b>				Coefficient des Travaux
H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G	
D	00000000	00000000	B	
<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'exécution
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L

# Docteur Hassan CHEFFI

## Médecine Générale

Diplômé en Echographie  
de l'Université de Montpellier

**PHARMACIE FOUARAT**  
JAMALI MOHAMMED TAOUFIK  
Al Fouarat, Hay Al Qods, C.C.E.I. Qods 2  
Casablanca - Tel. 0522 706662

Lot N°: 0655  
EXP.: 07/21  
PPV.: 145DH50

Lot N°: 0655  
EXP.: 07/21  
PPV.: 145DH50

بـ

بـ

4/07/2020 :

BEL HAJ

Zahira

36,70

145,50x4

Lot N°: 0655  
EXP.: 07/21  
PPV.: 145DH50

QUER 20

36,70

4 mois

1un J

36,70

36,70x4 Amelior

1un J

36,70

X 4 mois

728,80

زنقة 23، رقم 69، القدس (أمام مسجد للافاطمة الزهراء) سيدى البرنوصي - الدار البيضاء

Rue 23 N° 69 - Hay El Qods (en face Mosquée Fatima Zahra) - Sidi Ben Youssef - Casablanca

الهاتف: 05 22 73 78 51

Dr HASSAN CHEFFI  
Rue 23, N° 69, Hay El Qods en face  
Mosquée Fatima Zahra - Sidi Ben Youssef  
Casablanca - Tel. 022-73-78-51